

COMITE DE BASSIN SEINE-NORMANDIE

DELIBERATION n° CB 93.4 DU 24 SEPTEMBRE 1993

CONFERANT LE TITRE DE MEMBRE HONORAIRE

Le comité de bassin Seine-Normandie,
Vu l'article 17 du règlement intérieur

DELIBERE

Article unique

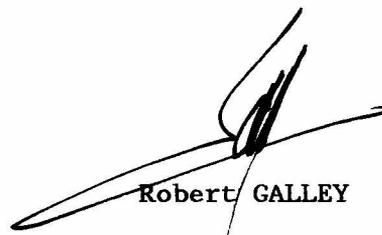
Il est décidé d'attribuer à M. Alfred-Marcel VINCENT, membre du comité de bassin de 1967 à 1993, le titre de membre honoraire du comité.

Le Secrétaire
Directeur de l'agence



P.F. TENIERE-BUCHOT

Le Président
du comité de bassin



Robert GALLEY